

Communication de la commission francophone des officiels

Officiels représentant leur cercle lors des intercircles

La commission francophone des officiels souhaite que les responsables des cercles communiquent le nom des officiels représentant leur cercle lors des intercircles à l'adresse [commission.officiels@lbfa.be](mailto:commission.officiels@lbfa.be).

Modifications règlement IAAF

- Règle 170.10 – Courses de relais - entrée en vigueur le 1/01/2019

Chaque membre d'une équipe de relais n'est autorisé à courir qu'un seul parcours de la course. Quatre athlètes parmi ceux déjà engagés pour la compétition, que ce soit pour cette épreuve ou pour n'importe quelle autre, peuvent être utilisés pour composer l'équipe de relais pour n'importe quel tour. Cependant, lorsqu'une équipe de relais a débuté dans une compétition, **un maximum de quatre** athlètes supplémentaires peuvent être utilisés comme remplaçants dans la composition de l'équipe. Le non-respect de cette règle par une équipe entraînera sa disqualification.

- Règle 180.17 – Temps imparti pour les essais – publié le 11/03/2019 avec entrée en vigueur immédiate.

Réinstaurer la règle des 60 secondes pour les essais dans les concours.

<b>Epreuves individuelles</b>			
	Hauteur	Perche	Autre
Plus de 3 athlètes (ou pour le tout premier essai de chaque athlète)	1 min	1 min	1 min
2 ou 3 athlètes	1,5 min	2 min	1 min
1 athlète	3 min	5 min	-
Essais consécutifs	2 min	3 min	2 min
<b>Epreuves combinées</b>			
	Hauteur	Perche	Autre
Plus de 3 athlètes (ou pour le tout premier essai de chaque athlète)	1 min	1 min	1 min
2 ou 3 athlètes	1,5 min	2 min	1 min
1 athlète	2 min	3 min	-
Essais consécutifs	2 min	3 min	2 min

Rappel/Précision concernant les procédures de départ

- Utilisation des blocs de départ pour les athlètes masters dans les compétitions réservées (intercircles masters, championnats masters, ...) aux masters :

Les athlètes masters ne sont pas obligés d'utiliser les blocs de départ, ou un départ accroupi ou avoir les deux mains en contact avec la piste pour le départ d'une course.

- Faux départ
  - Courses individuelles

Cadets à masters : tout athlète responsable d'avoir provoqué un faux départ.

Dans une compétition exclusivement masters : disqualification après le deuxième faux départ personnel.

BPM : disqualification après le 2<sup>ème</sup> faux départ personnel.

- Epreuves combinées

Cadets à masters : un seul faux départ par course sera toléré sans la disqualification du ou des athlète(s) ayant provoqué le faux départ. Tout athlète responsable de faux départs supplémentaires dans la course sera disqualifié.

Dans une course exclusivement masters : disqualification après le deuxième faux départ personnel.

BPM : disqualification après trois faux départs personnels.

Catégorie	Type Faux Départ / Rappel	Individuelle		Epreuves Combinées	
		Responsable	Autres	Responsable	Autres
> BPM	1 <sup>er</sup> de la course		-		
	> 1 <sup>er</sup> de la course		-		-
BPM	1 <sup>er</sup> de l'athlète				
	2 <sup>ème</sup> de l'athlète				
	3 <sup>ème</sup> de l'athlète	Impossible			
Toutes	Technique	-		-	
	Gêne		-		-
Réservée aux Masters	1 <sup>er</sup> de l'athlète				
	2 <sup>ème</sup> de l'athlète				